

### **Bourse SANS mise en candidature**

Les bourses sont attribuées par un comité de sélection en collaboration avec les entraîneurs.

#### **La bourse Esprit sportif en hommage à Jean Lavertu**

Le trophée et la bourse de 500 \$ sont remis à l'athlète qui a fait preuve du plus grand esprit sportif et compétitif doublé d'une sociabilité peu commune.

#### **Les critères de sélection sont :**

- le leadership dans l'équipe 35 points
- le leadership dans le Cégep 30 points
- une sociabilité peu commune 25 points
- l'esprit sportif 10 points

#### **Trophées « Recrue féminine de l'année » et « Recrue masculine de l'année »**

Ce trophée est accompagné d'une bourse de 250 \$ et est attribué à une étudiante athlète **et** à un étudiant athlète qui en est à sa première année dans une équipe intercollégiale, à sa première année au Cégep, et qui est âgée ou âgé de 18 ans et moins en début d'année scolaire.

#### **Montant total de la bourse : 500 \$**

#### **Les critères de sélection sont :**

- le talent et performance au sein d'une équipe intercollégiale (50 points);
- la poursuite d'un entraînement annuel (30 points);
- les résultats scolaires (20 points).

#### **Trophées « Athlète féminine de l'année » et « Athlète masculin de l'année »**

Ce trophée est accompagné d'une bourse de 500 \$ et est attribué à l'étudiante athlète **et** à l'étudiant athlète qui s'est le plus distingué au cours de la dernière année au sein de son équipe et de la ligue dans laquelle l'athlète a évolué.

#### **Les critères de sélection sont :**

- le talent et performance au sein d'une équipe intercollégiale 50 points
- la poursuite d'un entraînement annuel 30 points
- les résultats académiques 20 points

### **Trophées « Meilleure étudiante-athlète » et « Meilleur étudiant-athlète »**

Ce trophée est accompagné d'une bourse de 500 \$ et est attribué à l'étudiante athlète **et** à l'étudiant athlète qui a obtenu une très bonne cote R en combinant le sport et les études au cours de la dernière année.

#### **Les critères de sélection sont :**

- la cote R 75 %
- la poursuite de son sport en démontrant son implication 25 %

### **Trophée « Ambassadeur » pour l'équipe de l'année**

Ce trophée est accompagné d'une bourse de 500 \$ et est attribué à l'équipe sportive des Vulkins la plus représentative de l'année.

#### **Les critères de sélection sont :**

- les résultats obtenus en compétition 45 points
- le rayonnement régional et provincial 35 points
- l'esprit sportif sur le terrain comme à l'extérieur 20 points